



FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FOURNISSEUR

Nom du produit: **SULFATE DE ZINC sp.gr. 1.18 pd.sp.**

Code du produit: Z-6010Z

Usage recommandé Pour usage de laboratoire ou industriel seulement.

Fournisseur: Cochimbec Inc.
8561 chemin Dalton
V.M.R., Québec
H4T 1V5 CANADA

Téléphone: 514-990-1935
Téléphone d'urgence: (CANUTEC): 613-996-6666

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH: Lésions oculaires graves (Categorie 1)
Toxicité aquatique aiguë, court terme (Categorie 1)
Toxicité aquatique chronique, long terme (Categorie 1)



Mention d'avertissement:		Danger
Mention de danger:	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin
	P391	Recueillir le produit répandu.
	P501	Éliminer le contenu / récipient dans une usine approuvée pour les déchets.

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonyms: **Aucun**

INGREDIENT	Concentration	No. CAS	No. EC	No. Index
Sulfate de Zinc	15-25 %	7732-18-5	231-793-3	030-006-00-9

4 – PREMIERS SOINS

Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais ou à l'extérieure et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Laver au savon et avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
Contact avec les yeux:	Bien rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si une irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Lui faire rincer la bouche. Consulter un médecin.
Symptômes / effets plus importants	Peut provoquer une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une irritation et/ou une brûlures de la bouche, gorge et estomach. Peut s'hydrolysé et produire de l'acide si avalé. Des symptômes peuvent inclures le vomissement, douleur d'estomach, augmentation du taux de pouls sans baisse de la tension artérielle, baisse de la tension artérielle, diarrhée, dommages au reins, autres dérangements gastrointestinales et une hémorragie pancréatite.

5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents Extincteurs:	Utiliser un agent convenable pour éteindre un feu environnant.
Danger d'exposition aux produits de combustions:	Produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de soufre et Oxydes de zinc.
Équipement de protection pour les pompiers:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire et approuvé par NIOSH / MSHA ou un équivalent.
Sensibilité à l'impact mécanique:	Non sensible
Sensibilité à la décharge statique:	N / D

Risque	NFPA	SANTÉ	FLAMMABILITÉ	REACTIVITÉ	DANGER
0=Bas	4=Haut	2	0	0	0

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions Individuelles:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Précautions Environnemental	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, utilisant une protection individuelle. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Éviter la libération dans l'environnement.
Méthodes & Matériaux pour l'isolation et le nettoyage:	Contenir et collecter le matériel sans produire de poussière. Brosser et pelleter. Garder dans un contenant fermé pour l'élimination. Éliminer conformément aux réglementations locales. Ce produit est un polluant pour l'eau et ne doit pas être vidé dans les égouts.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux et les vêtements.
Conditions de sécurité de stockage:	Garder le contenant bien fermé dans un endroit bien ventilé.

8 – CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMETRES DE CONTROLE

Ce produit ne contient aucune substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la region.

COMPOSANT	No-CAS	VALEUR	Paramètres de Contrôle	BASE
Sulfate de Zinc	7446-19-7	--	A / D	--



Protection des yeux:	Utiliser un équipement de protection des yeux tel que des lunettes de sécurité.
Protection pour les mains:	Manipuler avec des gants résistant au produits chimiques. (caoutchou ou PVC) Les gants doivent être résistant au produit. Référez vous au fabricant de gants pour le type approprié et l'épaisseur des gants.
Protection de la peau et corps:	Rien de requis normalement.
Protection Respiratoire:	Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoire est approprié, utiliser les respiratoire approuvé par NIOSH (US) ou CEN (EU) s'il y a irritation ou autre symptômes.
Contrôles d'ingénierie:	Utiliser une ventilation adéquate.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique:	Liquide	Temperature d'auto inflammabilité:	S / O
------------------------	---------	---	-------

Couleur:	Jaune pâle à jaune foncé	Limite d'explosivité supérieure:	S / O
Odeur:	A / D = Aucune Donnée	Limite d'explosivité inférieure:	S / O
Seuil Olfactif:	S / O	Pression de vapeur:	S / O
pH:	3.5 – 4.5	Densité des vapeurs : (air = 1)	A / D
Point de congélation:	A / D	Densité relatif:	1.18
Point d'ébullition:	A / D	Solubilité dans l'eau:	Soluble
Écart d'ébullition:	A / D	Température de décomposition:	S / O
Densité:	1.18	Index réfractif:	A / D
Point d'éclair:	S / O	Viscosité:	A / D
Taux d'évaporation rate: (n-Butyl Acetate = 1)	>1	Coefficient de partage: n-octanol / water	A / D

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable sous les conditions d'usage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune réaction dangereuse connu sous l'utilisation normale.
Conditions à éviter:	Aucune donnée.
Matières incompatibles:	Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux:	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de soufre et de zinc.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUE

COMPOSANTS	Oral DL ₅₀	Dermal DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Sulfate de Zinc	1710 mg/kg (rat)	N / D	N / D
Corrosion cutanée / Irritation cutanée:	Produit une irritation.		
Lésions oculaires graves / Irritation oculaires:	Peut produire une grave irritation des yeux. Les symptômes inclus de la douleur, rougeur et des larmes.		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Aucune donnée.		
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Aucune donnée.		
Carcérogénicité:	Ce produit ne contient pas d'élément à effets cancérogènes selon les organisations suivantes: IARC et ACGIH.		
Toxicité pour la reproduction:	Aucune donnée.		
Tératogénicité:	Aucune donnée.		
Danger par aspiration:	Aucune donnée.		

Symptômes d'une Exposition:	Au mieux de notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été entièrement examinés. La surexposition de poussière ou fumée peut causer un goût métallique, une soif prononcée, toux, fatigue, douleurs musculaires, nausée suivi d'une fièvre et coup de froid. Une sévère surexposition peut produire une bronchite ou une pneumonie avec un teint de bleu de la peau.
Effets synergiques:	Aucune donnée.
Information supplémentaire:	RTECS: non disponible

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUE

COMPOSANTS	Toxicité pour le poisson:	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatique:	Toxicité pour les algues:
Sulfate de Zinc	CL ₅₀ – Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) – 0.23 – 0.48 mg/l – 96 h.	CE ₅₀ – Daphnia Magna – 0.75 mg/l – 48 h.	A / D
Persistence et dégradabilité:	Aucune donnée		
Potentiel de Bioaccumulation:	Aucune donnée		
Mobilité dans le sol:	Aucune donnée		
Évaluation PBT et vPvB:	Aucune donnée		
Autres effets néfastes:	Très toxique pour les organismes aquatiques.		

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Produit:	Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit. Ne pas disposer de ce produit dans les égouts.
Linges contaminés:	Laver avant de les réutiliser.
Emballages Contaminés:	Éliminer comme produit non utilisé.

14 – INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT



	TMD	IMDG	IATA
Nom d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Sulfate de Zinc)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Sulfate de Zinc)	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Sulfate de Zinc)

Numéro UN	UN3082	UN3082	UN3082
Classe & Subsidiaire	9	9	9
Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 L	5 L	5 L
Index PIU:	--	--	--
# PIU:	--	--	--
Toxicité par inhalation:	Non	Non	Non
Polluant marin	Oui	Oui	Oui

15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlementation pour les É.U.	Cette FDS est conforme avec OSHA's Hazard Communication Rule 29, CFR 1910.1200 Conforme avec TSCA.
Classification Canada	Canada SIMDUT: Classe D-2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques. Irritant oculaire modéré. Cette FDS est conforme avec les provisions d'information tel que posé dans le Canadian Standard- 4 ^{ième} Partie, Annexe 1 et 2 de la Réglementations des Produits Dangereux (RPD) et rencontre les exigence des RPD (paragraphe 13(1)9a) de la Loi des Produits Dangereux (LPD). Listée sur LSD / LSND.
International	--

16 – AUTRES INFORMATION

Information sur la préparation de la FDS:	Préparé par Cochimbec Inc. 16 mars, 2022 Révision 0 I.C. 1,2,3,40
Abréviations:	ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists A / D = Aucune donnée ASTM = American Society for Testing and Materials BCF = Bioconcentration Factor CAS = Chemical Abstract Services CCOHS = Canadian Center for Occupational Health & Safety CEN (EU) = Comité Européen de Normalisation CERCLA = Comprehensive Environmental Response Compensation & Liability Act CFR = Code of Federal Regulations CL ₅₀ = Concentration mortelle de 50% CMR = Carcinogenic-mutagenic-toxic for reproduction CPR = Controlled Products Regulations DIN = German Institute for Standardisation DL ₅₀ = Dose mortelle de 50% DOT = Department of Transport EC ₅₀ = Concentration efficace à 50% EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ERAP = ERP = Emergency Response Assistance Plan GHS = Global Harmonization System

GLP = Good Laboratory practice
 GMO = Genetic Modified Organism
 IARC = International Agency for research on Cancer
 IATA = International Air Transport Association
 ISO = International Organisation for Standardisation
 IDLH = Immediate danger to life and health
 IMDG = International Maritime Dangerous Goods
 LOAEL = Lowest Observed Adverse Effect Level
 LOEL = Lowest Observed Effect Level
 N / A = Non applicable
 N / D = Non déterminé
 N / E = Non établie
 NFPA = National Fire Protection Association
 NIOSH = National Institute for Occupational Safety & Health
 NTP = National Toxicology Program
 OECD = Organisation for Economic Co-operation & Development
 OEL = Occupational exposure limit
 OHSC = Occupational health & safety council (committee)
 OSHA = Occupational Safety & Health Administration
 PBT = Persistent, Bioaccumulation, Toxic
 PEL = Permissible Exposure Limit
 PIU = Plan d'Intervention d'Urgence
 P / P = Poids / Poids
 P / V = Poids / Volume
 RCRA = Resource Conservation & Recovery Act
 RTECS = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 S / O = Sans objet
 SARA = Species at Risk Act
 SIMDUT = Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
 STEL = Short term exposure limit
 STEV = Short term exposure value
 STOT = Specific Target Organ Toxicity
 TDG = Transport of Dangerous Goods
 TLV = Threshold limit value
 TMD = Transport de Matières Dangereuses
 TSCA = Toxic Substance Control Act
 TWA = Time weighted Average
 TWAEV = Time weighted average exposure value
 UN = United Nations
 VECD = Valeur d'Exposition de Courte Durée
 VEMP = Valeur d'Exposition Maximale Permise
 VOC = Volatile Organic Compounds
 WEEL = Workplace Environment Exposure Limit
 WHO = World Health Organisation

Désistement:	<p>Cochimbec Inc. se désiste formellement de toute garantie, expresse ou implicite de la mise en marché ou de la convenabilité à des fins particulier, en ce qui concerne ce produit ou l'information fournis sur cette FDS, et sera en aucune instance responsable pour des dommages indirects ou incidentel. L'information est fournis de bonne foi et nous croyons qu'elle est correcte à la date indiqué ci-dessus, mais ne doivent toutefois pas être considérés comme exhaustives, mais plutôt comme un guide. Nous demandons à chaque utilisateur de ce produit, de bien étudier cette FDS de se familiariser avec les dangers associés à ce produit et de bien les comprendre. Puisque les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du manufacturier, il est la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les conditions necessaire pour l'usage de ce produit sans danger. Ces informations ne concernent que ce produit spécifiquement décrit, et sont invalides si le produit est employé en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé.</p> <p>N'utiliser pas l'information sur les ingrédients, ni leurs pourcentages sur cette FDS, comme spécification du produit.</p>
---------------------	--

Fin de la FDS